

LA PREVENTION DU HARCELEMENT ENTRE PAIRS A L'ÉCOLE PRIMAIRE

**Rappel des propositions de la FNAREN concernant la lutte contre la violence à l'école,
faisant suite aux Etats Généraux de la sécurité à l'école**

Points d'appui

Comme démontré par l'ensemble des chercheurs présents lors des Etats Généraux de la sécurité à l'école qui se sont tenus les 7 et 8 avril 2010, la violence à l'école est intimement liée au décrochage scolaire, aux violences mineures quotidiennes se construisant au cœur de la relation pédagogique, au climat scolaire, à la mésestime de soi, au faible sentiment d'appartenance à l'école, aux difficultés langagières...

La prévention a été située à une place fondamentale, d'une part parce qu'elle permet d'enrayer les processus qui conduisent à la violence, d'autre part parce qu'elle est économiquement et humainement rentable. Egide Royer a ainsi déclaré qu'un euro en prévention permettait d'économiser six euros en intervention.

Les stratégies les plus efficaces sont celles qui sont basées sur l'école elle-même, concluait Eric Debarbieux. Les dispositifs sont à penser dans une logique structurelle, et non conjoncturelle, la violence ne se traite pas dans l'urgence mais bien dans le long terme.

Les propositions que nous développons s'attachent davantage au traitement de « la petite violence » car celle qui s'origine dans « la délinquance d'exclusion » doit faire l'objet d'une aide à la fois sociale et pédagogique.

Propositions

Il existe au sein même des écoles les RASED¹ constitués de professeurs des écoles qui se sont spécialisés dans trois domaines différents et complémentaires : psychologique, rééducatif et pédagogique. Les objectifs des enseignants chargés des aides spécialisées à dominante rééducative, aussi appelés rééducateurs, sont de permettre à chaque enfant de trouver sa place dans l'école et de s'y épanouir, d'investir les apprentissages, de mobiliser ses capacités et connaissances pour réaliser les apprentissages nécessaires à sa vie dans la société.

Bien que les rééducateurs travaillent déjà en systémie avec les enseignants des classes, les familles et les éventuels partenaires extérieurs (soins, services sociaux, protection de l'enfance, services judiciaires), il est possible de faire évoluer leurs missions pour être au plus près des besoins de l'école d'aujourd'hui.

La FNAREN² propose donc plusieurs pistes innovantes en lien avec les leviers présentés lors des Etats Généraux de la sécurité à l'école.

¹ RASED : Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

² FNAREN : Fédération Nationale des Associations des Rééducateurs de L'Éducation Nationale

1) Développer la réflexivité enseignante et les pratiques collaboratives

Les rééducateurs occupent une place de tiers au sein de l'institution et sont souvent sollicités comme médiateurs dans les relations, qu'elles soient internes aux écoles ou interprofessionnelles. Ils apportent également leurs connaissances spécifiques à la réflexion d'une équipe.

Nous proposons de développer le travail en direction des équipes enseignantes notamment à travers :

- l'aide au fonctionnement de l'équipe dans des projets collaboratifs, favorisant les solidarités
- l'aide à l'analyse des difficultés rencontrées par des élèves ou des groupes d'élèves et la recherche de solutions adaptées pour un élève, le groupe classe ou l'école.
- l'aide à la mise en évidence d'éléments internes à l'institution, générateurs d'une détérioration du climat scolaire, et la recherche de réaménagements adaptés (constitution des classes, gestion des conflits...)

2) Développer la prévention primaire, en lien avec l'équipe éducative, tout en continuant à proposer des aides spécialisées aux élèves qui sont déjà en difficulté

Les rééducateurs de l'Education Nationale aident les enfants à trouver leur place d'élève, en les aidant à passer du groupe d'appartenance familial au groupe d'appartenance scolaire, ainsi qu'à se rendre disponibles corporellement, émotionnellement et intellectuellement pour les apprentissages. Nous proposons de développer, en collaboration avec les enseignants et les familles, la mise en place de dispositifs de prévention dans les classes pour :

- développer un accueil adapté de chaque enfant dès l'école maternelle et faciliter les différents passages (entrée à l'école, passage en CP, passage au collège) ;
- accompagner les familles dans les différentes étapes de la scolarisation de leur enfant, notamment en favorisant l'accès aux codes culturels de l'école et en soutenant la parentalité ;
- construire les compétences relationnelles et sociales, en développant une bonne estime de soi ainsi que le sentiment d'appartenance au groupe classe, au groupe école et plus largement au genre humain ;
- enclencher le langage et le processus de symbolisation.

3) Développer le lien entre l'école primaire et le collège

Les rééducateurs accompagnent les élèves, leurs enseignants, leur famille, et travaillent à la mise en place de liens entre les différents partenaires éducatifs, de la petite section de maternelle au CM2. Dans ce cadre là, ils favorisent le dialogue parfois rompu entre l'institution scolaire et les familles. Nous proposons d'amplifier cet aspect de la pratique professionnelle.

Nous proposons aussi d'élargir le dispositif au collège afin, non seulement d'assurer le lien entre le premier degré et le second degré mais également de mettre en place les deux propositions énoncées ci-dessus avec les équipes des collèges (réflexivité des équipes, travail collaboratif systémique, dispositifs de prévention et aide directe aux élèves les plus en difficulté).

La problématique du harcèlement à l'école

Dans la continuité de ce travail, lors d'une rencontre au ministère le 3 février 2011, Eric Debarbieux invite la FNAREN à faire des propositions plus précises concernant **la prévention du harcèlement entre pairs à l'école primaire** et de faire état des besoins pour pouvoir les mettre en œuvre.

La dernière étude de l'observatoire international de la violence montre que 9,1% des enfants se disent victimes de violence. Parmi eux, la moitié est en grande souffrance car les enfants qui la composent sont toujours en position de victime. L'autre moitié est constituée d'enfants qui sont tour à tour victimes et agresseurs. Leur ressenti de souffrance est moindre.

Les études internationales concernant le harcèlement font état de l'augmentation croissante du « cyberharcèlement » (internet, blog, réseaux sociaux, messagerie, téléphonie, SMS...) montrant ainsi que ce phénomène dépasse une problématique qu'on ne peut plus réduire au monde scolaire.

Nous allons donc décliner certaines actions à partir de ces nouveaux éléments et des deux grandes premières propositions de la FNAREN centrées sur l'école maternelle et élémentaire, puisque ce projet « prévention du harcèlement » concerne d'abord l'école primaire, à savoir :

1) Développer la réflexivité enseignante et les pratiques collaboratives

2) Développer la prévention primaire, en lien avec l'équipe éducative³, tout en continuant à proposer des aides spécialisées aux élèves qui sont déjà en difficulté

Évidemment, nous sommes bien conscients que ce travail effectué en amont aurait tout intérêt à être poursuivi au collège mais les besoins en personnels qualifiés et en postes supplémentaires ne semblent pas, pour le moment, à l'ordre du jour, sachant qu'ils font déjà défaut à l'école primaire.

Avant d'en venir à nos propositions, il est important de se mettre d'accord sur le sens des mots utilisés et peut-être de distinguer le harcèlement scolaire de la violence scolaire.

Le harcèlement (« intimidation » pour les canadiens, « school bullying » pour les anglo-saxons), a été utilisé dans les années 70, par le psychologue Dan Olweus lorsqu'il étudiait le harcèlement scolaire en Scandinavie.

Dans ses travaux, on retrouve les trois caractéristiques suivantes pour définir cette notion :

- Le ou les agresseurs agissent dans une volonté délibérée de nuire.
- Les agressions sont répétées et s'inscrivent dans la durée.
- La relation entre les agresseurs ou l'agresseur et la victime est asymétrique.

Le harcèlement à l'école provoque de la souffrance et peut entraîner absentéisme, déscolarisation et échec scolaire. L'enfant s'isole (désocialisation). Il somatise (maux de tête, de ventre, maladies, anxiété, dépression). Pour certains, cela peut aller jusqu'à la tentation du suicide.

Concernant la violence, il semble important de rappeler que, chez le jeune enfant, elle a souvent pour origine l'agressivité qui est une pulsion innée liée à un instinct d'autoconservation dénué de tout sadisme.

Par exemple, quand les enfants de petite section arrivent à la maternelle, leurs premières relations se font souvent sur un mode agressif dont les manifestations peuvent surprendre les adultes. L'enfant qui arrive à l'école peut se sentir menacé par ce nouveau lieu, ces adultes, ces autres enfants qu'il ne connaît pas encore. Il a peur et se défend. Un accompagnement spécifique lors de cette période lui permet de maîtriser ses craintes, et petit à petit ses actes en l'aidant à orienter ses pulsions encore brouillonnes vers la conquête d'une socialisation plus harmonieuse et vers les apprentissages.

Il y aura d'ailleurs résurgence de cette violence à l'adolescence où l'identité est à nouveau menacée. Mieux vaut protéger le soi, et projeter cette étrangeté sur ce qui n'est pas soi ! La prévention n'aura pas pour objet la suppression de la violence, mais la capacité de maîtriser des situations par des stratégies alternatives. Ce processus éducatif doit être précoce et continu, d'abord développé dans les familles, puis dans les différents lieux de socialisation.

³ Ensemble des partenaires qui aident et accompagnent un enfant

On peut interpréter la violence d'une manière différente, la pulsion agressive n'est pas à considérer sous son seul versant négatif. Elle présente des aspects positifs : elle peut être stimulante, car elle est force vive et peut autant protéger notre intégrité que nous donner une combativité dans les épreuves de la vie. Elle a à voir avec l'évolution, la construction de soi. Elle devient négative quand il y a abus de cette force sur le corps individuel ou sur le corps social.

Ce qui différencie le harcèlement de la violence, c'est donc l'aspect répétitif de l'agression et donc de la souffrance.

La violence est parfois impulsive, réactionnelle, elle n'est pas toujours destinée à faire mal. Dans le harcèlement, il y a toujours cette volonté de nuire.

Les victimes sont choisies en fonction de leurs différences, de leur écart à une norme, selon des caractéristiques physiques (petite taille, surpoids, couleur de peau, origine, handicap...), sociales (milieu défavorisé ou au contraire très favorisé...) ou psychologiques (timidité, anxiété, isolement relationnel, homosexualité attribuée, bizarrerie dans la communication, bégaiement...).

Pour la victime, cette souffrance à venir, annoncée ou pressentie, entraîne une souffrance psychologique qui peut prendre des proportions considérables et occulter toute perspective de plaisir à l'école.

Ainsi, il nous paraît nécessaire, autant pour l'agresseur, la victime que pour les témoins passifs, de dépasser la loi du silence pour avoir une idée précise du phénomène et d'inciter les différents partenaires à collaborer dans des projets vers un mieux-être à l'école.

Les propositions de la FNAREN

Les illustrations données à titre d'exemple ne sont ni limitatives, ni exhaustives.

1) Aide au fonctionnement de l'équipe dans des projets collaboratifs, favorisant les solidarités

Les rééducateurs sont sensibilisés aux problématiques qui concernent la difficulté et la souffrance des élèves. En s'appuyant sur les pratiques de certains d'entre eux, ils peuvent s'engager dans un projet collaboratif qui s'attaquerait au harcèlement et au moyen de le réduire (formation professionnelle, co-réflexion avec l'équipe enseignante, les ATSEM, collaboration avec les familles et des partenaires extérieurs, aide à l'appropriation de dispositifs par les enseignants comme les ateliers d'écriture, de philosophie ou de réflexion sur la condition humaine avec des thèmes abordant par exemple : l'amitié, l'entraide, la paix, la parole, la communication, internet, la solitude, la peur, l'intimidation, le racket, la violence ...).

Exemples : projet de prévention des conduites addictives en collaboration avec un professionnel de la santé (cycle 3) – Projet pour associer les élèves au règlement scolaire – Projet pour aider à la mise en place et au fonctionnement de conseils d'élèves - Participation à des projets d'école sur des thèmes en lien avec le harcèlement.

2) Aide à l'analyse des difficultés rencontrées par des élèves ou des groupes d'élèves et la recherche de solutions adaptées pour un élève, le groupe classe ou l'école.

Les rééducateurs sont formés à l'écoute des élèves ou des groupes d'élèves. Ils ont un regard spécifique sur les situations de harcèlement dont certains élèves sont victimes. Avec l'aide de leurs collègues du RASED, ils peuvent aider les enseignants, les équipes à analyser la situation problématique, à comprendre ce qui s'y passe et à rechercher des solutions adaptées. Cette réflexion collective va permettre une mise à distance personnelle nécessaire à tout professionnel de l'éducation pour ne pas basculer lui-même dans un processus de violences et harcèlements divers.

Ces situations de harcèlement déclenchent souvent, de la part d'enseignants non formés à ces problématiques, des réponses dans l'urgence peu adaptées ou contre-productives (sanctionner injustement, banaliser ou fermer les yeux). On parle alors de violence institutionnelle qu'un travail de co-réflexion peut désamorcer.

Selon le degré d'urgence de la situation et les possibilités, les rééducateurs peuvent intervenir directement auprès de l'élève ou des élèves afin de leur proposer un espace de parole et d'écoute ou un projet d'aide spécialisée et soulager l'équipe enseignante qui ne se retrouverait plus seule pour analyser et comprendre les difficultés rencontrées.

3) Aide à la mise en évidence d'éléments internes à l'institution, générateurs d'une détérioration du climat scolaire, et la recherche de réaménagements adaptés (constitution des classes, gestion des conflits...)

Dans la mesure où l'équipe enseignante fait le constat d'une détérioration du climat scolaire et souhaite réfléchir pour mettre en place des solutions permettant de l'améliorer, les rééducateurs et les personnels spécialisés du RASED peuvent s'associer à la réflexion et à la recherche de solutions. La première étape serait de prendre conscience des paradoxes de l'institution, d'identifier les situations de violence institutionnelle, puis repenser certains fonctionnements pour qu'élèves et enseignants se sentent chacun à leur place et reconnus les uns par les autres.

4) Développer un accueil adapté de chaque enfant dès l'école maternelle et faciliter les différents passages (entrée à l'école, passage en CP, passage au collège)

Les rééducateurs ont constaté depuis de nombreuses années l'extrême douleur dans laquelle se retrouvent certains enfants lors de leur première rentrée scolaire. Cette séparation si mal vécue perdure parfois bien au-delà de l'école maternelle. C'est lors des entretiens avec les familles qu'ils perçoivent combien l'école est ressentie comme un lieu hostile ou menaçant pour l'enfant, et parfois aussi pour la famille. Ces enfants fragilisés dès leurs premières années sont souvent des proies faciles pour leurs pairs (phénomène du bouc émissaire). Parfois, au contraire, ils manifestent leur refus de l'école par une grande violence vis-à-vis des autres et de l'institution.

Les rééducateurs ont compris l'importance d'accompagner ces enfants mais aussi leurs familles et les enseignants. Les études sur le développement affectif de l'enfant nous ont permis de mieux comprendre leur détresse et d'imaginer des solutions pour y remédier (travail en amont avec la famille et l'enfant, paroles et objets transitionnels, travail avec les enseignants pour faire évoluer les attitudes de défiance des parents et leurs représentations négatives...).

De même, le passage de l'école maternelle à l'école élémentaire, est souvent déclencheur d'échec scolaire et de marginalisation. Selon leur personnalité, leur histoire, et leurs premières expériences désagréables en CP, certains enfants développent des sentiments de mésestime de soi, d'agressivité ou de repli. Il est important de sensibiliser les enseignants aux effets d'un changement radical de fonctionnement entre l'école maternelle et l'école élémentaire. L'entrée au CP est en effet le passage du groupe à l'individuel, de la représentation imaginaire à la représentation symbolique, de l'ici et maintenant à l'ailleurs et au différé, de la loi du maître à la loi de l'écrit et des mathématiques...

Par ailleurs, un travail mené par l'équipe enseignante permettrait de dédramatiser ce fameux cours préparatoire auprès des parents, qui souvent inquiets et transmettent même involontairement leurs angoisses à leurs enfants.

Outre les liens réels qui sont effectués avec le collège aidant de nombreux élèves à se projeter avec sérénité dans la scolarité future (visite du collège, contacts avec le CPE, les professeurs, rencontres entre enseignants du 1^{er} et du 2nd degré...), un travail peut être mené auprès des élèves eux-mêmes pour les sécuriser et les préparer à un nouveau fonctionnement. Ainsi des groupes de parole peuvent conduire les enfants à partager leurs craintes, les dédramatiser, trouver des points d'appui

et construire des accompagnements intérieurs. Ces groupes de parole gagneraient à se pratiquer en CM2 mais également en sixième, pour permettre aux élèves d'échanger et de réfléchir ensemble, développant ainsi une forme de solidarité.

5) Accompagner les familles dans les différentes étapes de la scolarisation de leur enfant, notamment en favorisant l'accès aux codes culturels de l'école et en soutenant la parentalité

Les rééducateurs ont toujours mis en avant la nécessité de créer des liens réguliers avec les familles. Les aides rééducatives font d'ailleurs l'objet d'un contrat ou d'un projet écrit auxquelles les familles et les enfants doivent adhérer. Des entretiens réguliers sont organisés qui permettent aux familles mais aussi aux enseignants et aux enfants de modifier leur regard, leurs représentations, leurs pratiques. Pour certaines familles, la présence d'un médiateur-interprète, rassure et modifie de manière significative leur relation avec l'école.

Une étude récente menée en collaboration avec l'Université Paris-Descartes et la FNAREN sur les effets de l'aide rééducative, a montré que si l'enfant évoluait très positivement dans les domaines sociaux, relationnels, cognitifs et scolaires, le champ de l'implication familiale est celui qui évolue le moins. L'impact de la famille étant considérable sur la construction de l'enfant (sécurité affective, autorité, relations...), l'accompagnement des familles est une des pistes essentielle pour lutter contre les phénomènes de violence ou de harcèlement. Et puisque ce phénomène déborde le cadre de l'école (cyberharcèlement), il est fondamental d'associer les familles à ces réflexions, ces projets, ces actions.

A ce sujet, des expériences en cours sont relatées dans « envie d'école » N° 63 (le journal des rééducateurs de l'Education Nationale) juin-juillet 2010:

- Compétences des familles et travail en réseau

Cet article fait le point sur un outil permettant de repérer avec les familles leurs compétences et de les mobiliser afin d'aider leur enfant à mieux réussir à l'école. Il insiste également sur la cohérence du travail des différents professionnels dans leurs relations avec les familles.

- Travailler avec les familles, pourquoi ? Comment ?

Dans cet article, la rééducatrice relate son expérience pour impliquer une famille dans un projet d'aide. La famille est invitée à assister, à participer à des séances de jeu, à échanger. Le but de ce travail est la transformation du lien parent/enfant.

De même, des temps regroupant enseignants et parents autour d'un projet dans l'école (animation d'ateliers de jeux, petits ateliers de lecture de conte, rencontres sportives, journées culturelles thématiques...) favoriserait les liens famille/école, et aiderait au changement de regard des uns sur les autres.

Des réunions régulières peuvent être organisées regroupant les parents, les enseignants et tout autre personnel de l'école (ATSEM par exemple) pour aborder tous les questionnements et inquiétudes que les parents auraient concernant la scolarisation de leur enfant. En effet, c'est parce que les familles se sentiront reconnues dans leurs inquiétudes et auront construit des relations de confiance avec l'institution scolaire que leurs enfants évolueront avec d'autant plus de sérénité à l'école.

Des groupes de parole pour les parents peuvent aussi leur permettre de confronter leurs questionnements et faire évoluer leurs pratiques éducatives.

Il semble également important de réfléchir aux moyens de sortir les parents les plus fragilisés de leur isolement. En favorisant les relations entre les différents parents, ils pourront se réassurer en tant

que parent d'enfant et devenir parent d'élève. (Café des parents – réunions thématiques par les biais des associations de parents ou d'associations locales)

- 6) Construire les compétences relationnelles et sociales, en développant une bonne estime de soi ainsi que le sentiment d'appartenance au groupe classe, au groupe école et plus largement au genre humain ;

Contributions de l'aide rééducative à la prévention du harcèlement à l'école

L'aide rééducative favorise la diminution des comportements de harcèlement (à la fois du point de vue de la victime et de l'agresseur).

Les émotions ressenties, les échanges qui en découlent permettent d'aborder de manière investie (situations vécues corporellement et émotionnellement) les notions d'empathie, d'entraide et d'estime de soi lors du bilan de fin de séance. Par exemple, le fait que l'enfant guide l'adulte dans sa façon de jouer, l'amène à être à deux places différentes, l'une qu'il joue, l'autre qu'il explicite et fait jouer. Ainsi, la symbolisation des angoisses dans le jeu permet leur mise à distance.

L'aide rééducative est aussi le lieu d'écoute et d'expression de la souffrance. Cette dernière sera représentée, mise en mots, extériorisée et symbolisée à travers différentes médiations. C'est aussi un lieu de mise en place de règles, proposées ou inventées, élaborées progressivement, au rythme de l'enfant, de manière à ce qu'il puisse en ressentir toute la validité. C'est le rapport à la frustration et à la loi qui est ainsi travaillé, permettant de trouver sa place dans un groupe de pairs et de reconnaître l'autorité des adultes.

De même, les pulsions d'emprise, de domination, d'agressivité, nécessaires et inhérentes à l'être humain, trouvent dans le cadre rééducatif l'occasion d'une expression reconnue par l'institution qui favorise leur transformation. Selon les principes d'éducabilité et de résilience, la sublimation de ces pulsions dans les médiations, conjuguée à la rencontre avec un adulte sécurisant qui ne juge pas, va permettre l'accès au savoir, à la connaissance, au sentiment d'appartenance au genre humain. Enfin, la restauration de l'estime de soi, autre objectif capital en rééducation, (cela suppose que l'enfant soit l'auteur et l'acteur de ses projets, que ses expériences soient variées, dans l'interaction et sous le regard d'un adulte bienveillant) est un élément capital pour rééquilibrer l'asymétrie qu'on retrouve dans les relations agresseurs/agressés.

Au Canada, les nombreux écrits de Danièle LAPORTE ont montré qu'en travaillant sur l'estime de soi on prévenait la violence.

Contributions de dispositifs de prévention au harcèlement à l'école

Les dispositifs de prévention visent des groupes d'enfants, voire des classes entières. Ils sont très variés et peuvent être construits autour du jeu libre (ateliers « cartons », groupes d'aide à la maturation à médiation corporelle), de contes, de thèmes de réflexion (ateliers philo, ateliers d'écriture)...

Ils renforcent la sécurité affective par la rencontre avec une nouvelle figure d'attachement sécurisante, qui permet de vivre des expériences positives en toute sécurité, puis d'aider à les verbaliser afin de les intégrer à un niveau plus symbolique. Ce travail permet le cheminement de l'acte à la parole, à la pensée. Elle soutient le développement des potentialités et de la créativité. Le regard des pairs, médiatisé par le rééducateur, permet de renforcer l'estime de soi. Les dispositifs de prévention permettent de travailler aussi à l'écoute mutuelle et l'importance du temps de suspension (exemple : 1 ou 2 minutes de réflexion silencieuse lors des ateliers de réflexion sur la condition humaine) va permettre plus tard à l'enfant de surseoir à la parole injurieuse ou à l'acte irréfléchi et éviter la violence immédiate. Le geste est peu à peu remplacé par la parole, et la parole précédée et accompagnée de la pensée. Ce travail de différenciation, d'acceptation de l'attente, de réflexion, va à l'encontre des propositions et des habitudes de consommation modernes. Il faut bien reconnaître que la révolution internet permet de renforcer le sentiment de

toute puissance (le clic de la souris) et d'anonymat (pour les harceleurs) qui vont à l'encontre des valeurs de l'école et de la citoyenneté.

Dans toutes les études sur le harcèlement, on met en avant des profils «harceleur» ou «harcelé», l'idée étant d'identifier quelles aptitudes seraient à développer, renforcer, peut-être même «réparer», chez les victimes comme chez les bourreaux. Les rééducateurs proposent également une autre approche: il s'agit aussi de considérer la relation harceleur/harcelé, bourreau/victime et de travailler sur les liens, la relation à l'autre, les situations plus que les protagonistes. Ce travail sur la relation a deux conséquences directes ; d'une part, il peut se transférer et servir de modèle dans d'autres situations, d'autre part il a un impact sur la personne globale de l'enfant.

7) Enclencher le langage et le processus de symbolisation.

De nombreuses études ont démontré que la qualité du langage est liée aux possibilités de symbolisation, de représentation, de distanciation, de différenciation que l'enfant met en place au cours de son développement. Le langage est le véhicule de la pensée et permet de rendre compte des représentations de l'enfant qui agit, qui apprend. L'aide rééducative est un lieu où ces capacités sont considérées comme indispensables à l'accès aux apprentissages et à la culture.

Au collège, les enseignants et CPE se plaignent souvent de la pauvreté du langage, du manque de dialogue, d'une communication orale qui en vient très vite au passage à l'acte. Les élèves qui ont effectué un travail rééducatif possèdent un minimum d'outils et d'expériences leur permettant de ne pas se laisser submerger par leurs émotions, de pouvoir les identifier, les nommer, de rester dans l'échange et la communication le plus possible, d'imaginer, d'inventer des stratégies de contournement et de différer ou d'annihiler le passage à l'acte. Ils développent un retour réflexif sur eux-mêmes.

Il faut permettre que progressivement, l'agressivité s'écoule dans le langage, et dans des activités mieux recevables sur le plan social. La maîtrise du langage est une maîtrise de soi.

Quand la parole fait défaut, c'est le corps qui parle. Il faut donc susciter la parole, la ressusciter parfois.

Le langage va permettre de canaliser l'énergie pulsionnelle, contenir l'agressivité de l'enfant.

Quand on cherche à comprendre l'origine d'un conflit, on se rend compte que, souvent, il repose sur un malentendu. Par le rétablissement des circuits langagiers, la parole de l'enfant est comprise, elle peut être reprise. Elle va aussi aider l'enfant qui a été agressé en lui permettant alors de gérer sa peur et d'avoir un moyen de répondre avant de pouvoir fournir un mode de réponse.

Le travail sur la parole permet de lever la souffrance. L'Omerta, le non-dit conduit au chaos et à l'indifférenciation. Nous faisons l'hypothèse que ce travail sur le langage et les processus de symbolisation expérimenté à l'école primaire, offrira la possibilité d'une libération de la parole au collège ou au lycée, sous réserve qu'il existe des espaces sécurisés avec un adulte référent de confiance (CPE, COPsy, infirmière, professeur principal...).

La capacité à parler et à exprimer de manière précise ses sentiments, les événements subis ou dont on a été témoin peut dans bien des cas désamorcer les conflits avant qu'ils ne s'enkystent et qu'ils ne se répètent comme dans le cas du phénomène du bouc émissaire.

- Besoins :** 1) Moyens humains (postes supplémentaires, au minimum pour compenser l'investissement des rééducateurs dans les projets contre le harcèlement entre pairs à l'école primaire)
- 2) Décharge de temps de service pour les rééducateurs volontaires et information aux IA, IEN
- 3) Formation à la problématique du harcèlement entre pairs à l'école primaire et au-delà (collège, lycée) – formation aux nouvelles formes de harcèlements (cyberharcèlement) - Formation à la gestion de conflits et de crises – Formation à l'animation de groupes d'adultes – Information sur les recherches et projets et bilans internationaux
- 4) Supports matériels : vidéos sur le harcèlement entre pairs à l'école, hors l'école, cyberharcèlement pour lancer les débats (adaptés à différents publics : adultes, enfants cycle 2, cycle 3)
Besoins en liens avec les différents projets : caméra vidéo pour faire un film, matériel pour faire de la radio – création d'un site – aménagement des cours de récréation pour favoriser les jeux et les échanges etc... - espace pour jeux de rôles, théâtre – matériel ateliers d'écriture
- 5) Adossement à la recherche (équipe de chercheurs indépendante de l'éducation nationale) : états des lieux – suivi sur plusieurs années - bilan

Conclusion :

Lors des Etats généraux de la sécurité à l'école, la plupart des intervenants et des chercheurs ont réaffirmé que la prévention précoce donne les meilleurs résultats, avant le collège et dès la maternelle. C'est ce que nous soutenons à la FNAREN.

Les dispositifs et les projets seuls ne suffisent pas, ils sont incarnés nécessairement par des personnes, formées à la relation, au travail de mise en mots, à la distanciation. En ce sens, la formation des personnels reste primordiale.

« C'est la sécurité affective du jeune enfant qui est en amont et qui irrigue le futur. Elle doit être au centre des réflexions et propositions si on veut réellement prévenir les maux majeurs dont souffre notre société, en particulier l'enfermement des jeunes dans la marginalité, la solitude, la violence, l'échec et le désespoir » Hubert Montagner

Cette citation d'Hubert Montagner rappelle que la sécurité affective est le pilier du développement de l'enfant. Les rééducateurs ne l'oublient pas et leur engagement en ce sens est une de leurs priorités.

Avec ces nouvelles propositions, nous aurons donc à mener sur un front supplémentaire les aides et les actions qui permettront à tous les élèves de réussir à l'école et d'éviter échec scolaire et marginalisation. Ce projet de travail sur le harcèlement à l'école primaire auquel on nous propose de nous associer nous intéresse, encore faut-il qu'il ne se réalise pas au détriment des enfants en difficulté qui ont besoin d'aide rééducative. Nous rappelons que sur certains secteurs beaucoup de rééducateurs fonctionnent avec des listes d'attente et que de nombreux RASED n'ont même plus de rééducateurs.

Paris, le 20 mars 2011,
texte approuvé par le CA de la FNAREN